

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

2020 - 51 DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA SEM « SYDELA ENERGIE

44 »

L'an deux mille vingt, le Jeudi 8 octobre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 1er octobre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 27

Votants : 24

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Délégués suppléants présents :

Madame Laëtitia PELTIER, délégué du collège électoral du Sud Retz Atlantique
Monsieur Francis BLANCHARD, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Gérard BRION, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande

Secrétaire de séance : Monsieur Denis DUGABELLE, délégué titulaire

Affichage le 08 octobre 2020

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201008-2020-51-
DE
Date de réception préfecture :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2018-02 en date du 8 mars 2018 actant la création de la SEM SYDELA ENERGIE 44,

Vu les statuts de la SEM SYDELA ENERGIE 44, et notamment son article 15,

Considérant que la Société anonyme d'Economie Mixte SYDELA ENERGIE 44 a pour objet de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant notamment les énergies renouvelables,

Considérant que le Conseil d'Administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44 est composé de quatorze membres dont dix représentants du Comité syndical du SYDELA,

Le Comité syndical décide :

- De procéder, sur décision unanime, à la désignation des représentants du SYDELA qui siègeront au sein de la SEM SYDELA ENERGIE 44, par un vote à main levée,
- De désigner les dix mandataires représentant le SYDELA au sein du Conseil d'Administration de la SEM suivants (23 votes pour – 1 abstention) :
 - M. Jean-Paul ALLANIC
 - M. Yves TAILLANDIER
 - M. Dominique DAVID
 - M. Laurent ROBIN
 - M. Sylvain LEFEUVRE
 - M. Philippe CAILLON
 - M. Gaëtan LEAUTE
 - M. Raymond CHARBONNIER
 - M. Philippe JOUNY
 - M. Pascal PAILLARD
- D'autoriser les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur général de la société,
- D'autoriser ses représentants au sein du Conseil d'Administration de la SEM à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de leur représentation qui pourraient leur être confiées par le Conseil d'Administration de la SEM, notamment les fonctions de Président, Vice-Président du Conseil d'administration, de membres titulaires ou suppléants d'éventuelles commission d'achats ou comités techniques, de mandats spéciaux pour des missions particulières, etc.

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201008-2020-51-
DE
Date de réception préfecture :